

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Soutien-aux-bloqueurs-d-uranium-en-proces-a>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Campagnes et mobilisations nationales > Archives campagnes > Campagnes et mobilisations 2015 > Nucléaire : de la mine
aux déchets, tous concernés ! > Blog de campagne > **Soutien aux bloqueurs d'uranium en procès à Narbonne !**

7 janvier 2014

Soutien aux bloqueurs d'uranium en procès à Narbonne !

Le 12 septembre 2013, quarante personnes du collectif STOP-Uranium ont bloqué un camion de tétrafluorure d'uranium pour dénoncer les risques des convois radioactifs. Seule une militante a été inculpée. À l'occasion de son procès le 7 janvier, le Réseau "Sortir du nucléaire" réaffirme son soutien à toutes les personnes qui ont participé à l'action - dont 23 demandent leur comparution volontaire, [expliquant leur démarche dans une lettre ouverte](#). Il dénonce également les dangers liés aux transports de matières radioactives qui sont réalisés dans l'opacité la plus totale.

Compte rendu de l'audience

L'audience pour juger la militante inculpée - qui risque deux ans de prison et 4500 euros d'amende - a eu lieu ce mardi 7 janvier au matin. Elle était accompagnée des 23 comparants volontaires. **Fait assez rare, le procureur a pris en compte le nombre important de comparants volontaires et demandé un renvoi de l'affaire** pour étudier si ceux-ci avaient effectivement participé à l'action. La juge a elle aussi estimé que le procès ne pouvait être jugé en l'état et appelé tous les comparants volontaires à la barre. **L'affaire est renvoyée au 20 février 2014 à 8h30**, pour que le dossier puisse être jugé sur le fond. D'ici là, des investigations auront lieu.

Nous espérons que cette décision permette la reconnaissance du caractère collectif et politique de cette action, que les militants seront acquittés à l'issue de cette prochaine audience et que la justice reconnaîtra l'état de nécessité qui a justifié cette action face aux risques des transports radioactifs. Le Réseau "Sortir du nucléaire" renouvelle son soutien aux militants qui ont participé à l'action. Face au poids écrasant d'une industrie nucléaire dangereuse et opaque, la désobéissance civile est légitime et les militants devraient bénéficier d'une relaxe en tant que lanceurs d'alerte.

JT Arte du 7 janvier 2014

[Notre communiqué de presse du 6 janvier](#)

Photos

Communiqué de presse du collectif STOP-Uranium - 7 janvier 2014

Le collectif STOP-Uranium prend acte du renvoi du procès des bloqueurs d'uranium et appelle à poursuivre la mobilisation

En septembre 2013, quarante personnes du collectif STOP-Uranium ont bloqué un camion de tétrafluorure d'uranium pour dénoncer les risques des convois radioactifs. Ce mardi 7 janvier, une militante était convoquée au TGI de Narbonne pour entrave à la circulation. Face à cette arrestation arbitraire, 23 personnes ont demandé ce jour à comparaître volontairement devant le tribunal en solidarité avec la militante injustement arrêtée. Le tribunal a accédé à cette demande et a renvoyé l'affaire au 20 février, afin de mener des investigations complémentaires. Le collectif STOP-Uranium prend acte de ce renvoi qui semble être une avancée pour la démocratie et rappelle les dangers des transports de matières radioactives.

Un premier pas vers la reconnaissance du droit à être jugé collectivement afin d'assumer les conséquences d'une action de désobéissance ?

Lors de l'audience qui a commencé aux alentours de 9h, le procureur a demandé le renvoi de l'affaire. 23 personnes demandant à comparaître volontairement, des investigations complémentaires sont nécessaires pour vérifier si ces personnes ont bien participé à l'action du 12 septembre. La juge a accédé à cette demande et a appelé les témoins et tous les comparants volontaires à la barre. Elle a ensuite renvoyé l'affaire au 20 février à 8h30. Serait-ce une reconnaissance du caractère collectif de l'action ? Un premier pas vers la reconnaissance du droit à être jugé collectivement afin d'assumer les conséquences d'une action de désobéissance ?

Des transports radioactifs et une usine à hauts risques qui rendent nos actions légitimes et nécessaires

L'action du 12 septembre, tout comme celle réalisée en juin dernier devant la Comurhex, visent à dénoncer les dangers que font courir à la population du Languedoc-Roussillon l'usine chimique et nucléaire de Malvési et les transports quotidiens d'uranium réalisés sur les routes et voies ferrées de la région. Face à ces risques inconsidérés ces actions sont plus que légitimes, elles sont nécessaires pour interpeller la population et les pouvoirs publics et arrêter le nucléaire.

Nous sommes tou-te-s des bloqueur-se-s d'uranium et nous espérons que la mise en lumière des dangers et de l'opacité de l'industrie atomique permettront une sortie rapide du nucléaire.

Contact : Porte-parole du collectif STOP-Uranium Didier Latorre 06 38 81 98 06

Communiqués de presse de soutien

Communiqué de soutien de Christine Poupin, porte parole nationale du NPA

Le NPA apporte tout son soutien à Terry Morantin, militante antinucléaire jugée aujourd'hui pour sa participation à l'action non violente de blocage d'un camion chargé d'uranium qui sortait de l'usine

Comurhex de Malvesi le 13 septembre 2013.

Par cette action légitime, les militants ont voulu dénoncer des dangers du transports de matières radioactives sur les routes et autoroutes de la région, et l'opacité qui entoure l'industrie nucléaire, véritable déni de démocratie.

Représentatif de la logique du système capitaliste, le nucléaire laisse durablement à la charge de la société toutes ses conséquences sociales, économiques, environnementales et de santé pour les habitants et les travailleurs du secteur.

Le NPA, dénonçant les méfaits de cette industrie mortifère et la politique pro nucléaire du gouvernement Hollande, demande une décision immédiate de sortie du nucléaire en 10 ans maximum, ainsi que l'arrêt immédiat des réacteurs de plus de 30 ans, à commencer par Fessenheim,

Ni nucléaire, ni énergies fossiles, pour une révolution énergétique !

Communiqué de soutien de Myriam Martin porte parole nationale "d'Ensemble"

à Stop uranium
Sortir du nucléaire

Félicitations et solidarité

D'abord bravo à la cinquantaine de militants et militantes qui ont mené une action exemplaire, non violente, en bloquant le 12 septembre 2013, un camion transportant des matières radioactives (le tetrafluorure d'uranium) entre l'usine Comurhex Malvési (près de Narbonne) et Triscatin. Une action d'utilité publique et civique car ces transports quotidiens dangereux, se faisaient dans l'opacité totale. C'est donc un comble qu'une de ces militantes, Terry Morantin, soit traduite devant le tribunal de grande instance de Narbonne pour " entrave à la circulation".

Au nom " d'Ensemble" je lui transmets toute notre solidarité ainsi qu'aux 23 "comparants volontaires" dont notre camarade Francis Viguié, élu Montpelliérain et participant de l'action, qui apportera son témoignage .

Bien entendu une relaxe pure et simple s'impose.

Solidarités et encouragements antinucléaires.

Communiqué de soutien de José Bové

Bruxelles, le 7 décembre 2014

Bonjour à toutes et à tous,

Je regrette de ne pas pouvoir être avec vous aujourd'hui, aux côtés de Terry et des « comparants et comparantes volontaires » qui demandent à être jugés à ses côtés.

Je tenais toutefois à vous signifier toute ma sympathie et ma solidarité totale.

Je salue votre action non-violente qui permet de mettre en lumière l'opacité de la filière nucléaire. Le transport d'uranium est une activité hautement dangereuse qui ne devrait persister sans information du public.

Nous ne pouvons, sans agir, attendre le prochain accident nucléaire grave dans notre région à Marcoule ou à l'usine de Comurhex Malvési, ailleurs en France, en Europe ou à Fukusima. La légitimité de votre action réside bien dans cet état de nécessité !

C'est notre devoir collectif de reposer la question de la sortie du nucléaire et de l'engagement pour une véritable transition énergétique basée sur les économies d'énergie, la sobriété et le choix d'énergies renouvelables. Ensemble il est possible de dépasser le nucléaire.

Aussi, prenons dès aujourd'hui rendez-vous ensemble en 2015 à Paris pour le sommet de l'ONU sur le climat. Après l'accord en demi-teinte de Copenhague, la conférence de Paris doit déboucher sur un accord contraignant pour enrayer le changement climatique et réduire nos émissions de gaz-à-effet-de-serre. Le mouvement social a la responsabilité de construire autour de ce sommet une grande mobilisation, à la hauteur de l'enjeu.

Solidairement,
José Bové

Communiqué de presse de la Ligue des Droits de l'Homme "Loupian et les communes du nord du bassin de Thau"

Le vendredi 03 janvier 2014,

Nous sommes tous des bloqueurs de convoi d'uranium !

Le 12 septembre 2013, le collectif Stop uranium a bloqué, à l'aide d'une camionnette, un camion chargé d'uranium, à la sortie de l'usine Comurhex Malvesi, près de Narbonne. Seule la conductrice de la camionnette est convoquée au TGI de Narbonne, le 7 janvier 2014, pour entrave à la circulation. Sans doute présentait-elle, avec sa petite camionnette, un danger beaucoup plus réel que les camions lourdement chargés d'uranium qui empruntent chaque jour l'autoroute A9 et passent à proximité de nos villages...Il est vrai que son action était visible, alors que l'uranium transporté est tout aussi transparent que les fuites qui s'échappent, de temps à autre, des fissures de nos centrales vieillissantes.

Alors que le gouvernement reconnaît, sur le papier, le rôle salubre des lanceurs d'alerte, on voit que, dans les actes, il n'en est rien. Certes, il est plus facile de dénoncer les atteintes aux droits de l'homme à l'étranger que dans son propre pays. La section LDH de Loupian-nord du Bassin de Thau se doit d'être encore plus vigilante lorsque ces atteintes ont lieu sur notre territoire. C'est pourquoi elle s'associe à la démarche du collectif Stop uranium et demande que Terry soit relaxée par le tribunal de Grande Instance de Narbonne. Il en va de notre démocratie et de notre droit à manifester notre désapprobation par des actions visibles mais non-violentes.

La section LDH Loupian et les communes du nord du Bassin de Thau

Contact presse : Corinne HARDOUIN Présidente de la section : 06 07 76 61 36 ; Alain MORLIER

Secrétaire : 06 89 38 70 93